



Le ministère lance des écoles de formation continue pour les enseignants et personnels éducatifs

Publié par Elsa Doladille | Avr 27, 2022 | Université/Recherche | 0

Les EAFC proposeront des parcours de formation continue diplômante et personnalisée aux enseignants, AESH, AED ou CPE.



Getty

« Faciliter l'accès à une **formation continue** davantage diplômante » : c'était l'un des engagements du Grenelle de l'éducation qui s'est tenu en janvier 2021. Pour concrétiser cet engagement, le **ministère de l'Éducation nationale** déploie cette année les **EAFC** : Ecoles académiques de la formation continue.

Ces EAFC ouvriront sur tout le territoire et concerneront tous les personnels : **enseignants**, personnels administratifs, **CPE, AESH, AED**, ou encore personnels de santé. Elles proposeront à tous les agents une formation continue « plus lisible », « plus accessible », « plus riche », « plus cohérente » et « mieux valorisée ».

Elles ont pour objectif de permettre « à chacun de participer à la construction de son **parcours de formation** et ainsi, d'être davantage acteur de son parcours professionnel ».

Sur AEF, Daniel Auverlot, recteur de Créteil, indique ainsi que ces écoles seront « un partenaire intéressant pour l'Inspé en insistant sur la continuité de la formation : que fait-on en formation initiale et en formation continuée de manière cohérente ? » Elles pourraient également être en lien avec d'autres acteurs, « sur lesquels l'école peut s'appuyer, par exemple sur la formation de formateurs sur le numérique avec Canopé », poursuit-il.

Les EAFC ouvriront progressivement et déploieront leurs premiers parcours de



formation entre janvier et juin 2022. Puis, en septembre, les programmes académiques de formation seront structurés selon les nouvelles modalités.

